

50 millions pour les internats d'excellence

Jean Castex et Jean-Michel Blanquer sont dans la Manche pour présenter la liste des 54 projets retenus du plan France Relance.

Les premiers internats d'excellence ont vu le jour en 2009. Dans des collèges ou lycées, ces établissements affichent l'ambition « de proposer un accompagnement renforcé et des conditions d'études optimales à des élèves issus de milieux modestes ».

En septembre 2020, Emmanuel Macron a annoncé la relance de cette politique avec comme objectif la présence d'au moins un internat d'excellence par département d'ici à 2022. « Ce projet est d'une des briques importantes, au cœur de l'agenda de l'égalité des chances », explique-t-on au gouvernement.

La volonté présidentielle s'est concrétisée par le lancement d'un appel à projets dans le cadre du plan France Relance. Il existe aujourd'hui 44 internats offrant 7 400 places.

L'État consacrera 50 millions d'euros à la réhabilitation ou à la création de places d'internat. Ces projets seront cofinancés avec les départements pour les collèges et les régions pour les lycées.

Le Premier ministre, Jean Castex ; son ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer et Nathalie Elimas, secrétaire d'État à l'éducation prioritaire sont au collège Pierre-Aguiton, de Brécey dans la Manche, ce vendredi. Ils dévoileront la liste des 54 projets retenus dans 46 départements après l'appel à projets.

Ces 54 labels « internats d'excellence » permettront la création de 1 500 places et la rénovation de plus de 3 000 autres.

Ces projets s'appuient sur des filières d'excellence. À Brécey, il repose notamment sur des sections sportives, foot et équitation. Dans d'autres établissements, le numérique, l'international ou l'aéronautique sont mis en avant.



Il existe aujourd'hui 44 internats offrant 7 400 places. AFP archives